

# « Le projet de vie : pour briser le cycle de la violence et surmonter l'exclusion »

---

## Analyse de besoins : Le « projet de vie » : pour briser le cycle de la violence et surmonter l'exclusion

Chercheure : Laurence Clennett-Sirois, pour Maison Interlude House, Hawkesbury, 130 pages. Juin 2013.

Disponible en ligne sur le site de Maison Interlude House :

[http://www.maisoninterludehouse.ca/images/ANALYSE\\_DE\\_BESOINS\\_-](http://www.maisoninterludehouse.ca/images/ANALYSE_DE_BESOINS_-)

[Le projet de vie pour briser le cycle de la violence et surmonter lexclusion.pdf](http://www.maisoninterludehouse.ca/images/ANALYSE_DE_BESOINS_-Le_projet_de_vie_pour_briser_le_cycle_de_la_violence_et_surmonter_lexclusion.pdf)

---

**Maison Interlude House (MIH)**, une maison d'hébergement pour femmes violentées et leurs enfants dans l'est ontarien, accueille parmi sa clientèle bon nombre **de jeunes mères monoparentales** qui avaient déjà été hébergées avec leurs mères, alors qu'elles étaient enfants. Devant ce constat, MIH a voulu savoir de quelle manière ces jeunes femmes pouvaient être mieux desservies afin d'éviter qu'une troisième génération soit à son tour hébergée à cause du cycle de la violence conjugale. Pour ce faire, une recherche-action a été réalisée, menée entièrement en français dans une région de l'Ontario où les francophones sont majoritaires.

La méthode de recherche-action a été utilisée dans le cadre de ce projet. Cette méthode implique directement les personnes touchées par la problématique et vise mener à l'action en vue de changements. Le processus a aussi été réalisé en conformité avec les principes féministes de recherche, dont:

- la transparence pour minimiser les inégalités de pouvoir entre la chercheure et les participantes
- l'application de principes éthiques, en particulier en lien avec la sécurité des participantes et
- la présence de soutien concret en cas de besoin

À partir des **récits de vie** des participantes, d'un recensement des écrits et de rencontres avec des organismes communautaires offrant des services à une clientèle semblable au Québec, des données ont été dégagées et analysées. Par la suite, les jeunes femmes ont validé ce contenu et proposé des solutions concrètes. Cette implication active et le recul que permet la démarche du « récit de vie » peuvent en soi, avoir des impacts très positifs pour les participantes, même si le résultat final souhaité ne se matérialise pas. C'était donc une démarche idéale pour ce projet, comme en témoignent les participantes à la fin du processus

alors qu'elles indiquent vouloir être tenues au courant des progrès, et qui sait, pouvoir s'engager dans la mise en œuvre du nouveau service proposé.

La recherche fait le tour des défis que rencontrent les jeunes mères monoparentales, depuis la violence en passant par la pauvreté, le fait d'avoir été exposées à la violence lorsqu'enfants, le niveau d'éducation souvent peu élevé, jusqu'au manque de logement et de transport dans la communauté. S'y ajoutent également les défis dans l'accès aux services juridiques et à la police, les problématiques de santé, dont celles de santé mentale, et les besoins de soutien à la maternité. On ne fait pas mention dans ce rapport de lacunes importantes en matière de services en français puisque la communauté, étant majoritairement francophone, dispose d'une bonne gamme de services en français. Dans d'autres régions, on devrait probablement ajouter cet élément à la complexité des problématiques vécues par les jeunes mères, ainsi que les défis liés à l'immigration que la chercheuse suggère d'ajouter aux obstacles que pourraient rencontrer d'autres jeunes femmes.

Étant donné la multiplicité des problématiques vécues par les jeunes femmes et le peu d'espoir de pouvoir y échapper en l'absence de services existants qui puissent répondre à l'ensemble de leurs besoins, il est proposé qu'une ressource propre à ces jeunes femmes soit mise sur pied. Les jeunes femmes ont été invitées à se prononcer sur le modèle de service: le type de logement, le soutien qu'elles y trouveraient et la mise en place de règlements internes. La recommandation finale est de créer une ressource propre aux jeunes mères monoparentales qui offrirait plus que de l'hébergement d'urgence. Voici la description du programme proposé :

« Ce programme offrirait un soutien d'une durée prolongée (trois à cinq ans) dans le but de les aider à sortir du cycle de la violence et de leur permettre, ainsi qu'à leurs enfants, de vivre et cheminer dans un environnement exempt de violence. Le projet aurait des objectifs précis de soutien au logement, aux habiletés parentales, à l'éducation, aux habiletés de vie, à l'estime de soi et à l'insertion en emploi, dans le but de développer une autonomie fonctionnelle et des habiletés afin de reconnaître et éviter les relations abusives. Le développement de ces diverses habiletés, grâce au soutien offert par la ressource, permettrait aux femmes qui y cheminent d'avoir plus de choix pour elles et leurs enfants et donc leur autonomisation accrue.

Il est à noter que le projet ne consiste pas en une « maison de deuxième étape », mais bien d'un modèle novateur de services, adoptant une approche systématique, une gestion participative et inclusive et qui serait réalisée en partenariat avec une institution d'enseignement, des employeurs et d'autres agences, et qui chercherait à prévenir que les enfants de ces femmes ne soient des résidants de troisième génération des services d'hébergement pour femmes victimes de violences. »

C'est ainsi que se décrit le rêve de jeunes mères qui souhaitent de tout cœur offrir à leurs enfants une vie meilleure.